



Les libéraux augmenteront les investissements dans les soins de santé pour les Canadiennes et les Canadiens

Le régime public d'assurance-maladie du Canada est une pierre angulaire de la sécurité économique et de l'égalité de tous les Canadiens. Au cours des 4 dernières années, les libéraux ont fait d'importants investissements pour le renforcer en concluant de nouvelles ententes avec chaque province et territoire. Ils ont aussi fait des investissements sans précédent dans les soins de santé mentale et les soins à domicile. Cela n'est qu'un début, car il reste encore beaucoup de travail à faire pour que les Canadiens obtiennent les soins qu'ils méritent et dont ils ont besoin.

Aucun Canadien ne devrait pas avoir accès à des soins de santé parce qu'il n'a pas accès à un médecin de famille ou une équipe de soins primaires. Aucune famille ne devrait avoir à choisir entre mettre de la nourriture sur la table ou payer les médicaments ou les services de santé mentale.

Pourtant, près de 5 millions de Canadiens n'ont pas un accès régulier à un médecin de famille¹, plus de 3 millions indiquent qu'ils ne reçoivent pas les soins de santé mentale répondant à leurs besoins,² et près d'un million de Canadiens se privent de nourriture et de chauffage afin de pouvoir payer les médicaments dont ils ont besoin pour rester en santé³.

Un gouvernement libéral réélu contribuera à résoudre ces problèmes grâce à un programme ambitieux visant à améliorer les déterminants sociaux de la santé.

Renforcer le régime public de soins de santé du Canada

Un gouvernement libéral réélu renforcera le régime public de soins de santé de sorte que chaque Canadien puisse compter sur l'accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires, à des services de santé mentale au moment où ils en ont besoin et à des médicaments sur ordonnance abordables. Nous travaillerons en partenariat avec les provinces et les territoires afin de renforcer le régime d'assurance-maladie, de réduire les temps d'attente et d'améliorer la santé de tous.

En plus des nouveaux investissements effectués au cours de notre premier mandat, nous continuerons à veiller à ce que le régime public de soins de santé soit bien équipé afin de répondre aux attentes des Canadiens et nous ferons des investissements avisés dans des secteurs qui amélioreront leur santé à long terme.

Nous investirons 6 milliards de dollars au cours des 4 prochaines années afin de soutenir un régime d'assurance-maladie et un régime public de soins de santé plus fort. Ces investissements seront liés aux objectifs clairs énoncés aujourd'hui et ils feront l'objet d'ententes négociées avec les provinces et les territoires ainsi que de rapports transparents pour les Canadiens.

Dans le cadre de ces négociations, nous :

- veillerons à ce que les Canadiens obtiennent l'accès dont ils ont besoin à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires;
- établirons des standards nationaux clairs concernant l'accès aux services de santé mentale pour que les Canadiens puissent y avoir accès rapidement quand ils en ont besoin;
- continuerons à améliorer l'accès aux soins à domicile et aux soins palliatifs;
- instaurerons un régime national d'assurance-médicaments, en se guidant sur les recommandations du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments.

Améliorer l'accès aux services de santé mentale

Pour que les Canadiens obtiennent les soins dont ils ont besoin, nous renforcerons la Loi canadienne sur la santé afin de veiller à ce que l'éventail complet des services de santé mentale dont les Canadiens ont besoin soit disponible dans chaque province et chaque territoire. De plus, nous instaurerons de nouvelles normes en matière de responsabilisation, de sorte que les Canadiens sachent quoi attendre du régime public de soins de santé quand ils en ont besoin. Nous continuerons aussi de nous attaquer à la prestation privée des soins et à la surfacturation.

Instauration d'un régime national d'assurance-médicaments

Un Canadien sur cinq a de la difficulté à payer ses médicaments sur ordonnance et trois millions de Canadiens ne les achètent pas parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Les Canadiens sont parmi ceux qui paient le prix le plus élevé dans le monde pour les médicaments sur ordonnance¹. Les médicaments de marque coûtent, en moyenne, 20 % de plus au Canada que dans les autres pays à l'économie avancée, ce qui rend l'achat de médicaments sur ordonnance difficile pour certaines familles.

Dans la continuité des changements sans précédent que nous avons déjà apportés afin d'abaisser de plus d'un milliard de dollars par année le prix des médicaments pour les Canadiens⁵, nous prendrons des mesures importantes afin d'instaurer un régime national d'assurance-médicaments, de sorte que tous les Canadiens bénéficient de la couverture dont ils ont besoin en matière de médicaments, et ce, à un prix abordable. Comme le recommande le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, nous :

- créerons une agence canadienne des médicaments afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'achat des médicaments;
- instaurerons avec les provinces, les territoires et les autres intervenants une liste nationale des médicaments assurés afin d'abaisser encore le prix des médicaments;
- mettrons en œuvre une stratégie sur les médicaments servant à traiter les maladies rares afin d'aider les familles canadiennes à économiser sur le coût de ces médicaments.
- Dans le cadre de nos négociations avec les provinces et les territoires sur la mise à jour des priorités en matière de soins de santé, nous chercherons à obtenir le mandat de concevoir et de mettre en œuvre un régime universel d'assurance-médicaments fondé sur les recommandations du Conseil consultatif.

Après 4 années d'actions concertées, ces mesures contribueront à ce que tous les Canadiens puissent avoir accès aux soins dont ils ont besoin.

Coûts

Ces mesures représentent un engagement de 6 milliards de dollars en investissements supplémentaires du gouvernement fédéral dans les soins de santé au cours des 4 prochaines années. Cela constitue une dépense de 750 millions de dollars en 2020-2021, qui passera à 1,75 milliard de dollars en 2023-2024. Des détails supplémentaires concernant les coûts de ces mesures seront publiés au cours de la campagne.

¹ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2017001/article/54863-fra.htm>.

² <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2016001/article/14310-fra.htm>.

³ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/mobilisation-publique/organismes-consultatifs-externes/mise-en-oeuvre-regime-assurance-medicaments/rapport-final.html>.

⁴ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/mobilisation-publique/organismes-consultatifs-externes/mise-en-oeuvre-regime-assurance-medicaments/rapport-final.html>.

⁵ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/nouvelles/2019/08/le-gouvernement-du-canada-annonce-des-changements-pour-faire-baisser-le-prix-des-medicaments-et-fait-un-pas-de-plus-vers-un-regime-national-d-assura.html>.